

gers. Si je mentionne tout cela, c'est afin de démontrer que nous sommes animés du même esprit public qu'en 1867, lors de la formation du premier gouvernement fédéral dont nous avons toujours, suivi les traditions jusqu'à ce jour.

La gauche se souvient aussi, M. l'Orateur, que nous avons tenté de très sérieux efforts pour protéger efficacement les grandes industries du charbon et de l'agriculture. On se rappelle que le premier gouvernement fédéral proposa de taxer le charbon importé des Etats-Unis, ainsi que les grains et les céréales nous venant de la république voisine, que cette politique ne dura qu'un an et que nous dûmes céder à l'opposition de la gauche et de quelques-uns de nos amis qui, j'ai du plaisir à le dire, sont aujourd'hui mieux renseignés sur ce point qu'ils ne l'étaient alors.

M. l'Orateur, personne n'ignore que j'ai toujours été, depuis ma première entrée dans cette Chambre jusqu'aujourd'hui, en faveur de l'imposition d'un droit sur le charbon étranger. Même au seul point de vue du revenu, je n'ai jamais compris et je ne comprends pas encore pourquoi le charbon serait plutôt exempté de droits que n'importe quel article mentionné au tarif. La gauche nous combat sur ce point, l'ex-ministre des finances trouve odieuse la taxe sur le charbon, et l'honorable chef de l'opposition dit ici comme ailleurs que cette taxe ne favorise qu'une section du pays. Eh bien, M. l'Orateur, je ne puis pas découvrir en quoi elle est odieuse, en quoi elle ne protège que des industries locales. Qu'est-ce qui peut rendre cet impôt odieux ? Comment, les députés de la gauche prétendent que le charbon est un article de première nécessité ! Et cependant dans le tarif qu'ils ont fait et maintenu, un grand nombre d'autres articles tout aussi nécessaires à l'entretien d'une famille, étaient frappés de droits.

Dans ce pays où le climat est rigoureux, les coiffures, les chaussures et les habits de toutes sortes sont d'absolue nécessité. Personne n'est libre en ce pays de porter ou de ne